

Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle
Band: 27 (1959)
Heft: 2

Artikel: Usine à scandales
Autor: Maurice, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-567848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Tu es beau! dit enfin Urs.

Ils restèrent d'abord allongés, chacun puisant dans la présence de l'autre une énergie encore contenue, une sorte de vertige voluptueux qui se dévoilait pour Eric à travers les caresses de son ami. Et il découvrait pour sa part, dans ce contact réciproque, l'odeur étrangement énivrante de la vie . . .

Et quand ils n'eurent plus la force, ni le désir, de réprimer l'impatience de leurs corps échauffés, Urs tamisa la lumière. Ils se tournerent l'un vers l'autre. Urs eut pour son ami encore novice des sauts de tendresse . . .

Longtemps après, Eric demanda

— Et si je m'attachais à toi, d'ici quelques jours. Si je t'aimais? . . .

Alors Urs lui répondit, en passant doucement sa main sur les courbures de son corps :

— Je ne crains rien, tu sais. Je repars demain . . . Et avant que son ami soit revenu de sa surprise, il ajouta : Tu vois bien qu'il était temps que je fasse les premiers pas! . . .

Usine à scandales

par Jean-Pierre Maurice

Nous parlions de la presse dans le numéro de novembre du Cercle. Or voici qu'une nouvelle d'Angleterre vient apporter de l'eau à mon moulin en ce qui concerne les méfaits de l'information.

Tranquillement installé, j'écoutais le journal parlé d'une oreille distraite lorsque tout à coup je bondis. La nouvelle qui venait, d'être diffusée semblait si inhabituelle que le speaker s'y reprit à deux fois, annonçant d'abord qu'un ministre de Sa Majesté venait de démissionner pour avoir été surpris avec un zouave. Il rectifia aussitôt : avec un grenadier de la Garde (ce qui n'arrangeait pas les choses).

Le lendemain tous les journaux confirmèrent les faits. Fort heureusement, l'actualité des élections réduit l'abondance des commentaires perfides ou ironiques.

Je méditais alors que nous vivions une vilaine époque où la vie privée des gens est donnée en pâture à l'opinion publique mondiale.

Si vous êtes un «lampiste» vous ne risquez des ennuis qu'avec votre concierge ou votre chef de bureau, mais si vous êtes vedette de cinéma ou ministre, le scandale vous engloutira. Loin de moi l'idée de prétendre que les grands seuls ont droit à l'indulgence, mais il est un fait certain : ce qui caractérise notre époque c'est, d'une part, la fausse pudeur, la pruderie en ce qui nous concerne; d'autre part une curiosité malsaine soigneusement entretenue par la presse.

Dès lors il est fatal que les personnages les plus en vue servent de cible et fassent les frais de la farce. Les journaux ont tort de vertueusement s'indigner des potins scandaleux de «Confidential». Les bons apôtres! — que font-ils eux-mêmes sinon hurler avec les loups, fouiller les poubelles, sonder les cœurs et les reins?

La vérité est que le public réclame cela comme une friandise et les journaux sont trop heureux de la lui offrir, surtout s'il s'agit d'un grand personnage. Ce n'est pas un beau sentiment et je sais des époques historiques plus tolérantes que la nôtre. En fait, je plains les naïfs qui s'imaginent que nous marchons vers je ne sais quelle libération. En apparence peut-être parce que nous nous amusons. En réalité, la répulsion, la haine ou l'envie que nous inspirons au grand public n'a pas changé. Peut-être même est-elle plus grande. Que ce nouveau scandale soit pour nous une nouvelle leçon de prudence et de discrétion.

Il faut bien reconnaître qu'en ce domaine Albion pulvérise tous les records. Après Lord M., après un ministre en exercice combien faudra-t-il encore de nouvelles histoires pour la suppression de cette odieuse loi qui a envoyé Oscar Wilde à Reading et qui interdit l'amour entre adultes de même sexe ? La liberté est-elle donc devenue un vain mot Outre-Manche ? Le ridicule d'une loi périmée ne suffit-il donc plus, à la détruire ? Au nom de quel Dieu, au nom de quels intérêts supérieurs, en vertu de quelles traditions surannées interdit-on aux hommes de s'aimer ? C'est absurde et c'est inique. N'y a-t-il pas suffisamment d'enfants en Grande-Bretagne ? Et d'ailleurs, peu nous importe du moment que le libre arbitre, la conscience individuelle et le respect de la vie privée de chacun ne sont pas honorés.

Je sais bien qu'il existe une fatale évolution et qu'il est dans l'ordre, dans la loi, dans le courant de l'histoire que les derniers bastions des derniers obscurantistes soient finalement emportés. En attendant des hommes souffrent par la faute d'autres hommes et la lâcheté, la vénilité de la presse. Cela je ne peux l'oublier.

Autrefois les gens du peuple avaient le droit de s'aimer comme bon leur semblait et les grands de ce monde celui d'entretenir des favoris, sans déchaîner la hargne des méchants. Aujourd'hui . . .

Je rêve d'une société enfin libérée des préjugés et des tabous sociaux et sexuels où les rois auront le droit d'épouser les bergères et les ministres — fussent ceux de Sa gracieuse Majesté — celui d'aimer un grenadier. Comme dans les légendes dorées de notre enfance !

Mais ce n'est pas pour demain . . .

Et pourtant . . .

quel surprenant article, juste et raisonnable que celui que nous reproduisons ci-après, paru le 15 janvier 1959 dans «LE PEUPLE», de Lausanne. Nous sommes vraiment heureux de relever qu'enfin un journal de la Suisse romande a eu le courage de se prononcer sans parti pris sur une «affaire» qui fut jugée devant le Tribunal du Locle.

Un sujet tabou en Suisse romande

Juge : M. Jean-Louis Duvanel. Jurés : MM. Arnold Racine et Charles Jeannet. Greffier : M. William Fleuty. Ministère public : M. Jacques Cornu.